

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne

Séance du 30 septembre 2024

Délibération n° 2024 – 30/09/2024 – 11

Réingénierie de la formation de sage-femme : création d'un troisième cycle et modification des études en vue du diplôme d'État de docteur en maïeutique

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 11 septembre 2024

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 15 Membres représentés : 7 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve le dossier d'accréditation du diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa) dans le cadre de la réingénierie de la formation de sage-femme.**

Dijon, le 1^{er} octobre 2024

Le Président de l'université de Bourgogne


Vincent THOMAS

P.J. : Dossier de demande d'accréditation à délivrer le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION
A DELIVRER LE DIPLOME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES
MAIEUTIQUES (DFGSMa)**

Arrêté du 3 juillet 2024

Table des matières

I. Structure / statut assurant la formation sage-femme à Dijon	2
II. Nom et qualité du responsable de la formation et présentation de l'équipe	2
A. L'équipe administrative	3
B. L'équipe pédagogique : les sages-femmes enseignantes	3
III. La gouvernance du Département Universitaire de Maïeutique	5
A. La direction du Département Universitaire de Maïeutique	5
B. Le bureau du département	6
C. La commission pédagogique du Département Universitaire de Maïeutique	6
1. Composition de la commission pédagogique du Département Universitaire de Maïeutique (CPDUM)	7
2. Les Compétences de la Commission Pédagogique du Département Universitaire de Maïeutique	8
3. Le comité d'initiation à la recherche en maïeutique (CIREM)	8
IV. Organisation des enseignements et des épreuves.....	9
V. Règles de validation et de capitalisation	9
VI. Nombre de candidats accueillis.....	10
VII. Dispositif d'accompagnement.....	11
A. Outils de stage	11
1. Le Livret d'acquisition : LACQ	11
2. Le carnet de bord.....	11
3. La feuille de suivi des apprentissages.....	11
B. Tutorats	12
C. TD retour de stage et TD analyse de pratique professionnelle (APP)	12
D. Entretien(s) individuel annuel.....	12

I. Structure / statut assurant la formation sage-femme à Dijon

Le Département Universitaire de Maïeutique¹ (DUM) a été créé le 1^{er} janvier 2020 selon une intégration organique de l'école hospitalière du CHU de DIJON-BOURGOGNE au sein de la composante Santé de l'Université de Bourgogne en application de l'article L. 713-1 du code de l'Éducation, de l'article L. 4151-7-1 du code de la santé publique et des statuts de l'Université de Bourgogne,

Ce département est, placé sous l'autorité du Doyen de l'UFR des Sciences de Santé et de son conseil de l'Unité de Formation et de Recherche.

Le Département Universitaire de Maïeutique comprend un directeur, un bureau constitué de l'équipe pédagogique et administrative qui représente la cellule opérationnelle exécutive du département aux cotes d'hospitalo-universitaires, une commission pédagogique, un comité d'initiation à la recherche. Toutes les décisions sont validées en Conseil de l'UFR des Sciences de Santé de l'Université de Bourgogne.

II. Nom et qualité du responsable de la formation et présentation de l'équipe

La direction est assurée par Véronique Bertaux-Charvolin, sage-femme PhD coordonnateur en Maïeutique

veronique.bertaux-charvolin@u-bourgogne.fr

Département Universitaire de Maïeutique

Bâtiment universitaire médecine B2

UFR des Sciences de Santé

2, boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny

21079 DIJON CEDEX

L'équipe pédagogique et administrative est composée de 7,3 ETP (équivalent temps plein)

1 ETP sage-femme directrice

2 ETP assistantes de formation

¹ Discipline médicale exercée par les sages-femmes
V. Bertaux-Charvolin, Département Universitaire de Maïeutique
Version du 09/09/2024

4,3 ETP sages-femmes enseignantes (6 sages-femmes physiques)

L'équipe fait tourner l'ensemble de la formation sage-femme, se rajoute à cet effectif 0,5 ETP d'enseignants (universitaires, vacataires...)

A. L'équipe administrative

Véronique BERTAUX-CHARVOLIN, Directrice du Département Universitaire de Maïeutique depuis 2020, sage-femme hospitalière coordonnateur en Maïeutique **mise à disposition** à l'Université de Bourgogne.

Jeanne Brivois, assistante de formation depuis février 2020, **contractuelle BIATSS en CDI** Université de Bourgogne. jeanne.brivois@u-bourgogne.fr

Missions :

Gestion des intervenants sur SAGHE

Gestion budgétaire : saisie sur Solstiss

Suivi des absences des étudiants

Gestion des plannings et conventions de stage

Accueil des étudiants

Anaïs Jublot, assistante de formation depuis juillet 2023, **contractuelle BIATSS** université de Bourgogne. anais.jublot@u-bourgogne.fr

Missions :

Gestion de la scolarité : Parcours de l'étudiant sage-femme de son arrivée à l'école jusqu'à sa diplomation sur APOGEE

Gestion du logiciel APOGEE: Inscription, saisie des notes, préparation des jurys, émission des PV, relevés de notes, diffusion des résultats ...

Répartition et inscriptions aux UE optionnelles

Planification des enseignements

Accueil des étudiants

B. L'équipe pédagogique : les sages-femmes enseignantes

Le projet pédagogique du Département Universitaire de Maïeutique a pour particularité de mailler les enseignements dispensés avec l'activité clinique des sages-femmes enseignantes en Maïeutique. Les enseignements sont enrichis de la réalité du terrain.

La diversité des profils des sages-femmes enseignantes en Maïeutique (sages-femmes travaillant en temps partagé Enseignement et/ou Exercice libéral ou hospitalier, et/ou ayant un parcours universitaire (Sociologie, Sciences de l'Éducation) permet d'évaluer la mobilisation des ressources des étudiants dans les différents domaines du référentiel de formation — en annexe de l'arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du Diplôme d'État de docteur en maïeutique — et de veiller à la cohérence entre la théorie et la pratique de chaque domaine.

Angélique BERNARD : 0,5 ETP

Sage-femme depuis 2011, essentiellement en cabinet libéral

Actuellement **enseignante temps partagé, contractuelle de l'université** de Bourgogne, affectée au Département Universitaire de Maïeutique en 2018 avec une activité de sage-femme libérale en Maison de santé pluridisciplinaire en Saône et Loire (71)

Disciplines enseignées dans Domaine prénatal et gynécologie

Véronique BERTAUX-CHARVOLIN :

Sage-femme depuis 1981, carrière hospitalière 1981-2008 Hospices civils de Lyon et ChU de Dijon, sage-femme enseignante 2008-2011 école de cadres sages-femmes Dijon, sage-femme enseignante école de sages-femmes de Dijon, puis direction de l'école de sages-femmes depuis 2014. Docteur en sociologie depuis 2022.

Disciplines enseignées dans les domaines générique et recherche

Véronique BOTTOU : 0,5 ETP

Sage-femme depuis 2008, expérience en intérim et salle de naissance Hôpital Franco-britannique de Levallois-Perret (Mat type2/ 2 500 naissances).

Actuellement **enseignante temps partagé**, sage-femme hospitalière à Semur-en-Auxois depuis 2011 (type 1/ 500naissances), **mise à disposition** comme sage-femme enseignante au Département Universitaire de Maïeutique depuis 2018

Disciplines enseignées dans les domaines pernatal, générique et recherche

Estelle CHARBONNIER : 0,8 ETP

Sage-femme depuis 2004, activité hospitalière en maternité de Type II en Côte d'Or .

Actuellement sage-femme hospitalière **mise à disposition** comme sage-femme enseignante au Département Universitaire de Maïeutique depuis 2019. Titulaire d'un Master 2 en Sciences de l'Éducation depuis 2023

Disciplines enseignées dans le socle fondamental et les domaines prénatal et pernatal

Anne-Laure GUYARD : 1 ETP

Sage-femme depuis 2005, activité hospitalière

Actuellement sage-femme hospitalière **mise à disposition** comme sage-femme enseignante au Département Universitaire de Maïeutique depuis 2018

Disciplines enseignées dans le Socle fondamental, domaine postnatal et gynécologie

Elisa MONET : 0,7 ETP

Sage-femme depuis 2008, 2 ans d'exercice en maternité, puis exercice en cabinet libéral depuis 2010 en Côte d'Or.

Actuellement **enseignante temps partagé, contractuelle** de l'université de Bourgogne, affectée au Département Universitaire de Maïeutique en 2022 A avec une activité à temps partiel en cabinet libéral et membre du bureau de l'Association des sages-femmes libérales de Côte d'Or (21)

Disciplines enseignées dans Domaine prénatal et gynécologie

Tiffanie WAUTHIER : 0,8 ETP

Sage-femme depuis 2008, activité hospitalière Type I, II et III en Côte d'Or et dans les DOM TOM, puis activité libérale en Saône et Loire (71)

Actuellement Sage-femme enseignante depuis 2018 **contractuelle en CDI de l'université de Bourgogne et en cumul d'activité clinique (0,3 ETP)** au sein de la maternité école du CHU de Dijon-Bourgogne. Titulaire d'une licence de formateur en milieu professionnel.

Disciplines enseignées dans les domaines pernatal, générique et recherche

III. La gouvernance du Département Universitaire de Maïeutique

A. La direction du Département Universitaire de Maïeutique

Le Département Universitaire de Maïeutique (DUM) est dirigé par un directeur issu du corps des sages-femmes nommé par le doyen de l'UFR après avis du conseil de Faculté.

Les missions du directeur du Département Universitaire de Maïeutique sont :

- La conception et la mise en œuvre du projet pédagogique;
- L'organisation de la formation initiale et continue dispensée au sein du département universitaire de Maïeutique et dans les lieux de stage accueillant les étudiants ;
- L'accompagnement et le suivi personnalisé des étudiants(es) sages-femmes ;

- L'animation et de l'encadrement de l'équipe pédagogique et administrative ;
- Le contrôle des études avec la scolarité maïeutique de l'UFR Santé ;
- La présidence des jurys de délibération des études de Maïeutique ;
- La participation aux jurys de validation et de sélection PASS, « voie passerelles »
- le responsabilité pédagogique de l'UE spécifique maïeutique du processus de sélection en PASS
- Le fonctionnement général de la structure de formation ;
- Le recrutement des membres de l'équipe pédagogique de la structure de formation dont elle en assure l'encadrement ;
- Le suivi budgétaire du département en lien avec les services centraux de l'UFR Santé et du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté;
- La mise en œuvre de la procédure d'accréditation, habilitation de la structure de formation ;
- La mise en œuvre et la coordination des travaux de recherche du département ;
- Le rayonnement de la structure de formation sur un plan national et international.

Il supervise l'accompagnement et le suivi personnalisé des étudiants(es) sages-femmes avec l'équipe administrative et pédagogique. A ses fonctions de management, il est associé une activité d'enseignement et de recherche. Il est doté d'un personnel qualifié pour la gestion administrative, financière et pédagogique de la structure de formation.

B. Le bureau du département

La direction du Département Universitaire de Maïeutique est entourée d'un bureau qui comprend l'ensemble de l'équipe pédagogique et administrative. Ce bureau se réunit au moins deux fois par mois, chaque séance donne lieu à un compte rendu validé par la directrice du Département Universitaire de Maïeutique.

C. La commission pédagogique du Département Universitaire de Maïeutique

La stratégie et le pilotage du Département Universitaire de Maïeutique s'appuie sur une commission pédagogique du Département Universitaire de Maïeutique (CPDUM)

Cette commission a pour objectif de traiter les questions relatives à la mise en œuvre de la politique pédagogique de la formation, à l'agrément des terrains et des maîtres de stage et à la désignation des chargés d'enseignement et enseignants associés., à toutes les questions relatives aux étudiants.

La commission pédagogique du Département Universitaire de Maïeutique se réunit en assemblée plénière une fois par semestre.

1. Composition de la commission pédagogique du Département Universitaire de Maïeutique (CPDUM)

Le doyen de l'UFR des Sciences de santé est convié à chaque commission

a) Des Membres de droit avec voix délibératives :

Le directeur du Département Universitaire de Maïeutique qui préside la CPDUM
Les sages-femmes formatrices ;

Sont nommés par le doyen de l'UFR des Sciences de Santé sur proposition du directeur du département, après avis du conseil de faculté de l'UFR :

Deux représentants des enseignants hospitalo-universitaires des spécialités de gynécologie - obstétrique et pédiatrie ;

Un représentant des enseignants non universitaires des disciplines enseignées au sein de la formation ;

Un enseignant chercheur qualifié recherche au sein de la formation ;

Deux sages-femmes responsables de stage ;

Deux étudiants désignés par cycle parmi les représentants étudiants, soit un par cycle d'étude.

Le mandat des membres nommés est de 4 ans. Il est renouvelable par tacite reconduction à l'exception des étudiants élus (mandat de 2 ans)

b) Des membres permanents sans voix délibératives :

Le responsable de scolarité de l'UFR Santé ;

Les assistantes de formation, référentes de la scolarité maïeutique au sein du Département Universitaire de Maïeutique

c) Des Membres invités désignés :

Le directeur du Département Universitaire de Maïeutique peut également inviter à siéger à titre consultatif et autant que de besoin, toute personne qualifiée à titre d'expert professionnel et/ou universitaire au regard des sujets mis à l'ordre du jour, ou des groupes de travail organisés.

2. Les Compétences de la Commission Pédagogique du Département Universitaire de Maïeutique

Elle élabore en articulation avec le programme du premier cycle en santé le projet pédagogique du cursus maïeutique pour les trois cycles de formation.

Elle définit le calendrier et les modalités de contrôle des connaissances afférentes aux années de chaque cycle d'études.

Elle définit des critères d'agrément des services, des maîtres de stages et des lieux de stages formateurs pour les étudiants en maïeutique.

Elle peut être consultée sur l'élaboration et le renouvellement d'accords et conventions nécessaires au bon déroulement des activités d'enseignement du département.

Elle participe à l'élaboration de la demande d'agrément ou d'habilitation du diplôme de docteur en maïeutique

Elle est tenue informée :

Des demandes d'interruption des études de sage-femme ;
Des demandes de reprise des études formulées par les anciens étudiants ;
Des intégrations de nouveaux étudiants dans le cadre de la procédure d'admission par passerelles et à titre étranger.

Des intégrations en 2ème cycle d'études de nouveaux étudiants issus d'autres sites universitaires ou hospitaliers d'enseignement.

A l'issue de son travail, la commission pédagogique présente une synthèse de son activité (qui tient compte de bilan d'activité) pour **approbation au conseil de faculté de l'UFR des sciences de Santé**. Le compte rendu approuvé est diffusé à l'ensemble des membres de la CPDUM, et mis à disposition des étudiants via la plateforme numérique « Plubel ».

La commission pédagogique désigne en son sein un représentant chargé de développer des actions de formation continue en lien avec le conseil de faculté de l'UFR des sciences de Santé et l'université.

3. Le comité d'initiation à la recherche en maïeutique (CIREM)

Les travaux d'initiation à la recherche pour le second cycle des études sont encadrés par le CIREM, qui se prononce sur les objectifs de l'étude et sa faisabilité, et qui attribue un directeur de mémoire pour le suivi de l'étudiant(e).

Le CIREM se réunit en présentiel une fois par an, au second semestre de Maïeutique 4 et donne lieu à un compte rendu.

Il est composé des membres de l'équipe pédagogique, d'enseignants chercheurs de différentes disciplines en Santé publique, Sciences Humaines, de médecins praticiens en gynécologie-obstétrique, pédiatrie..

La coordination est assurée par la direction du Département Universitaire de Maïeutique dans sa compétence recherche.

IV. Organisation des enseignements et des épreuves

Cf ANNEXE I : annexe complétée de l'arrêté

Les enseignements sont répartis par domaines, auxquels sont attribués des compétences regroupées par UE. Des éléments constitutifs des UE viennent composer ces UE. Les UE associées correspondent à tout ce qui concerne l'apprentissage clinique.

Pour le parcours personnalisé, les UE correspondent aux UE optionnelles et ou recherche librement choisies communes aux filières médecine, odontologie, pharmacie de l'UFR des Sciences de santé de Dijon

Cf ANNEXE II : maquettes par domaines, compétences, UE, UE associées et EC UE (éléments constitutifs des UE)

Les modalités d'évaluation comprennent la validation des UE, des EC UE et des apprentissages cliniques (UE associées) sans compensation entre eux.

Attention, certaines compétences seront appréciées parfois par regroupement si le sujet s'y rapporte (exemple, les compétences 1 et 4 pourront faire l'objet d'un temps d'évaluation commun). Chaque EC UE sera validé en fonction de la période d'enseignement.

CF ANNEXE III fiche récapitulative des MCC par semestre

Il nous faut distinguer **l'évaluation des connaissances** qui seront appréciées soit par des CC, CT et **celle des apprentissages cliniques (AC)** appréciée par simulation, tutorat, stages, ECOS.

La compétence sera validée selon un mode combinatoire en tenant compte de l'évaluation des connaissances et de l'apprentissage clinique

Répartition des épreuves par semestre

Ma2 S3 : 8 épreuves écrites (CC, CT), 1 oral, 1 tutorat, 1 simulation.

Ma2 S4 : 8 épreuves écrites, 1 oral, 1 ECOS

Ma3 S5 : 7 épreuves écrites, 1 tutorat, 1 simulation

Ma3 S6 : 8 épreuves écrites, 1 tutorat, 1 oral

Les épreuves de seconde session seront organisées à l'issue des jurys de chaque semestre. Elles peuvent intervenir dans un délai minimum de 14 jours après la publication des résultats du jury du semestre selon le référentiel LMD.

V. Règles de validation et de capitalisation

Les règles de validation et de capitalisation sont attribuées par domaines :

Pour les domaines Socle fondamental, domaine recherche, générique, et parcours personnalisé

À l'intérieur de l'UE, les EC UE se compensent entre eux. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes de chaque ECUE. Le semestre est validé si la moyenne générale des UE / ECUE du socle par les coefficients est supérieure ou égale à 10, si aucune des notes UE3, EC UE 2, 4, 5, 6, 10, 11, 14, 15 n'est inférieure à 8/20, et si aucune des notes de l'apprentissage clinique n'est inférieure à 10/20.

Pour les domaines prénatal, pernatal, postnatal, gynécologique

Les UE et les EC UE de chaque domaine doivent faire l'objet d'une validation supérieure ou égale à 10/20, sans compensation entre les différentes UE.

Chaque domaine est affecté d'une valeur de crédits européens. Une UE est définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10/20.

Validation de la Ma2

Elle s'effectue par la validation des semestres 3 et 4 sans compensation entre eux

Toutefois un étudiant ajourné en Ma2 pour les EC UE du socle fondamental pourra être autorisé à poursuivre avec une dette de 2 EC UE au maximum.

Validation de la Ma3 et de l'obtention du DFGSMa

Elle s'effectue par la validation des semestres 4 et 5 sans compensation entre eux

Toutes les compétences seront validées en fin de cycle.

Cf ANNEXE III : tableau des MCC

Le redoublement

L'absence d'une validation dans les apprentissages cliniques ou une note inférieure ou égale à 10/20 dans les UE des domaines prénatal, pernatal, postnatal, gynécologique nécessitera un redoublement.

En cas de redoublement, les étudiants accomplissent à nouveau la totalité des stages qui sont de nouveau soumis à validation (art D 6153-99 -Décret 2016-1335 du 7 octobre 2016 relatif aux fonctions en milieu hospitalier et extrahospitalier des étudiants en maïeutique).

VI. Nombre de candidats accueillis

Chaque année, le directeur de la composante santé établit la répartition des étudiants sages-femmes qui seront accueillis.

Pour l'année 2024-2025

2024-2025	PASS 50%	L.AS1 15%	L.AS2/L.AS3 30%	PASSERELLES ETRANGERS 5%	TOTAL
Maïeutique	14	4	9	2	29

VII. Dispositif d'accompagnement

Chaque étudiant bénéficie, tout au long de sa formation, d'un accompagnement personnalisé engageant les terrains de stage et la structure de formation. Pour se faire, différents dispositifs sont mobilisés.

A. Outils de stage

1. Le Livret d'acquisition : LACQ

Elaboré dans le cadre de l'approche par compétences selon le référentiel de formation en annexe de l'arrêté du 3 juillet 2024 et dans une démarche de validation des compétences cliniques en fin de diplôme de formation générale en sciences maïeutiques, il permet :

- l'auto-évaluation de l'étudiant dans les différents domaines touchant la santé des femmes : prénatal, pernatal , postnatal et gynécologie.
- la clarification des objectifs de l'étudiant pour les sages-femmes de terrain
- le suivi du potentiel d'apprentissage en stage et de l'acquisition des compétences

2. Le carnet de bord

Outil personnel accompagnant l'étudiant sur chaque terrain de stage, il permet à l'équipe pédagogique du DUM de suivre les apprentissages cliniques grâce à la retranscription des situations vécues en stage par l'étudiant et les professionnels.

L'étudiant expose ses objectifs, les points à travailler ainsi que les gestes effectués et les situations rencontrées. Le professionnel retranscrit à l'issue de chaque garde les points forts et les points à améliorer.

3. La feuille de suivi des apprentissages

Elle est le support du bilan de mi-stage et de l'appréciation finale du maître de stage, rédigés à partir des objectifs de l'étudiant, de l'évaluation des compétences développées et des retours des professionnels.

Le maître de stage émet un avis pour la validation du stage, dont la décision finale appartient à la direction de l'école.

B. Tutorats

Les sages-femmes enseignantes du DUM se déplacent sur les différents terrains de stage afin d'évaluer les apprentissages cliniques de chaque étudiant, avec pour support une grille d'évaluation critériée propre à chaque année de formation.

A l'issue du tutorat, un feed back est réalisé.

Cette mobilité de l'équipe pédagogique permet de maintenir le partenariat entre les différents acteurs de la formation maïeutique.

C. TD retour de stage et TD analyse de pratique professionnelle (APP)

Les TD « retour de stage » ont pour objectifs pour les étudiants de partager les expériences vécues et pour l'équipe pédagogique de repérer d'éventuelles difficultés.

Les TD « analyse de pratique » ont pour objectifs d'initier les étudiants aux bonnes pratiques d'APP, de développer le « savoir analyser » des étudiants lors des ateliers et de favoriser la réflexivité sur la pratique.

Organisés à chaque semestre de la formation, ces TD permettent la construction des compétences reliées au domaine générique.

D. Entretien(s) individuel annuel

Chaque étudiant bénéficie d'au moins un entretien individuel annuel, au sein de la structure de formation, avec une sage-femme enseignante. Il permet de suivre la professionnalisation et de co-construire le projet professionnel.

AVIS DES INSTANCES (à joindre)

Dossier à envoyer aux adresses suivantes :

formationsante@enseignementsup.gouv.fr;

katia.siri@enseignementsup.gouv.fr;

emilie.bernardin-skalen@enseignementsup.gouv.fr; gaelle.louis-rose@enseignementsup.gouv.fr

Référentiel de formation conduisant au Diplôme d'État de Docteur en maïeutique

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

Socle fondamental : sciences médicales et cliniques générales

UE Associées : UE Sémiologie, physiologie et pathologie des grands systèmes, Processus infectieux, Pharmacologie

Le socle fondamental relève du 1^{er} cycle des études. Il est constitué de connaissances scientifiques indispensables à la maîtrise ultérieure des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession de sage-femme.

Au 1 ^{er} cycle	18 à 19 ECTS pour la ou les UE associées 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 50% de stage
Université de Bourgogne	19 ECTS pour la ou les UE associées 8 ECTS (soins généraux) pour l'apprentissage clinique dont au minimum 50 % de stage

Ce socle porte sur les connaissances fondamentales en séméiologie clinique et paraclinique, de physiologie, de physiopathologie et de pharmacologie permettant à l'étudiant d'obtenir une vision intégrée du fonctionnement normal et pathologique des appareils et systèmes du corps humain. L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et d'apprentissage pratique en milieu clinique, permettant à l'étudiant de développer des compétences en lien avec les soins généraux, de construire la relation de soin, et de développer une démarche réflexive.

Sémiologie

- Décrire la démarche de la médecine fondée sur les preuves et ses limites
- Établir une relation d'écoute et adapter son langage à la compréhension du patient
- Décrire les séquences de l'interrogatoire et l'examen physique
- Décrire les différentes explorations paracliniques
- Expliquer la sensibilité, la spécificité, la valeur prédictive positive et la valeur prédictive négative d'un test

Physiologie et pathologie des systèmes d'organes

Pour chaque système d'organes étudié (système cardio-vasculaire ; système respiratoire et O.R.L. ; système sanguin et lymphatique ; système digestif ; système néphro-urinaire ; système reproducteur ; système nerveux et organes des sens ; système endocrinien ; système musculosquelettique et tégumentaire...) :

- Décrire de manière générale l'anatomie et la physiologie
- Orienter l'interrogatoire et l'examen physique au motif de consultation
- Déterminer ce qui relève d'un examen clinique normal et ce qui relève de la pathologie

- Identifier les situations d'urgence médicale
- S'initier au raisonnement clinique et élaborer des hypothèses diagnostiques

Processus infectieux

- Décrire la classification, la structure, la virulence et les interactions hôte-pathogène pour les principaux micro-organismes rencontrés en gynécologie, en obstétrique et en pédiatrie
- Décrire le fonctionnement des défenses de l'organisme
- Appliquer les règles d'hygiène et les mesures de prévention des infections associées aux soins
- Utiliser les antiseptiques selon les recommandations
- Mettre en œuvre les précautions standards pour la gestion de la prévention aux contaminations et connaître les étapes de leur prise en charge
- Interpréter les examens paracliniques bactériologiques, mycologiques, parasitologiques, virologiques et sérologiques
- Décrire la classification et le mode d'action des antibiotiques, antiviraux et antiparasitaires

Pharmacologie générale

- Décrire les bases de la pharmacocinétique
- Décrire les bases de la pharmacodynamie
- Reconnaître les effets indésirables des médicaments
- Reconnaître l'abus des médicaments et la pharmacodépendance
- Décrire les règles de prescription et de délivrance des médicaments

Formation aux gestes et soins d'urgence (FGSU2)

- Identifier une situation d'urgence à caractère médical
- Réaliser les gestes d'urgences adaptés
- Répondre aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles

Soins généraux

- Assurer une surveillance pré, per et post-gestes interventionnels
- Prescrire, réaliser et assurer la surveillance des soins (prélèvements, administration des thérapeutiques...)

Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1 ^{er} cycle	9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique 7 à 9 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage
Université de Bourgogne	9 ECTS pour l'enseignement théorique 7 ECTS (stages en Consultation et Grossesse Patho) pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de suivi prénatal et d'urgence obstétricale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la femme et/ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils ou informations adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. 	UE Suivi des grossesses à bas risque
Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce et en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Participer à l'entretien prénatal précoce et à l'animation de séances de préparation à la naissance et à la parentalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins d'accompagnement de la femme enceinte/du couple. • Dépister et informer autour des conduites à risque. • Co-animer des ateliers de pratiques périnatales. 	UE Accompagnement du projet de naissance
Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE ASSOCIEES

<p>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique.• Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues.	<p>UE associée(s) au socle fondamental</p>
---	---

Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	9 à 11 ECTS pour l'enseignement théorique 12 à 14 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Bourgogne	9 ECTS pour l'enseignement théorique 12 ECTS (stages salle de naissance) pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat et en accueillant le nouveau-né	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de surveillance de la femme et du nouveau-né : Concernant la femme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les processus physiologiques • Diagnostiquer et surveiller l'évolution du travail en recueillant et en analysant les données, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique. • Pratiquer un accouchement eutocique en présentation du sommet • Repérer les lésions périnéales. • Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat. <p>Concernant le nouveau-né :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les données cliniques et paracliniques afin d'évaluer l'adaptation à la vie extra-utérine et de mettre en œuvre les premiers soins. • Réaliser l'examen clinique de dépistage. • Initier l'alimentation du nouveau-né, en respectant le souhait de la femme ou du couple. 	UE Naissances eutociques
Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parents-enfants	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Assurer les conditions favorables pour que les parents répondent aux besoins du nouveau-né :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre l'ensemble des dispositions permettant d'initier l'alimentation du nouveau-né en respectant le souhait des parents de mettre en place un allaitement maternel ou une alimentation artificielle, et en donnant l'ensemble des informations nécessaires aux parents • Donner des repères et des informations aux parents sur les compétences et besoins du nouveau-né 	UE Accompagnement de la parentalité

--	--

<p align="center">Compétence 6 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence</p>	<p align="center">UE ASSOCIEES</p>
<p><i>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues. 	<p>UE associée(s) au socle fondamental</p>

Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	7 à 9 ECTS pour l'enseignement théorique 10 à 12 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage
Université de Bourgogne	8 ECTS pour l'enseignement théorique 10 ECTS (stages en suite de couches) pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 7 - Assurer le suivi médical postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Identifier les différents paramètres de la surveillance de la mère et de l'enfant en postpartum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins. • Réaliser l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. • Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal. • Informer des risques de la période postnatale (couchage, portage, syndrome du bébé secoué, prévention des accidents domestiques...). 	UE Suivi mère-enfant à bas risque
Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal et en animant des séances de soutien à la parentalité	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Participer à l'entretien postnatal précoce et à l'animation de séances de soutien à la parentalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la mère, l'enfant et le co-parent, en annonçant le déroulement et les objectifs. • Analyser les demandes et les besoins des participants en s'appuyant sur toutes les dimensions de la parentalité (psychologique, juridique...), afin de dispenser des conseils adaptés à la situation. 	UE Accompagnement de la parentalité

<p>Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence</p>	<p>UE ASSOCIEES</p>
<p>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévus. 	<p>UE associée(s) au socle fondamental</p>

Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	6 à 8 ECTS pour l'enseignement théorique 4 à 6 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Bourgogne	6 ECTS pour l'enseignement théorique 4 ECTS (stage en gynécologie) pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stage

Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception et en menant et réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Identifier les différents temps de la consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (dont la consultation préconceptionnelle) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires. 	UE Suivi gynécologique
Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception et en réalisant une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Participer à la consultation de contraception et à l'animation de séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :</p> <p>Concernant la consultation de contraception.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation. • Informer la femme ou le couple, décrire les avantages et inconvénients, les effets indésirables, les contre-indications et la surveillance des différents moyens contraceptifs et des moyens de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles. • Réaliser l'interrogatoire nécessaire au choix de la contraception. • Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés au moyen de contraception choisi. <p>Concernant l'interruption volontaire de grossesse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les étapes de l'interruption volontaire de grossesse. 	UE Santé sexuelle et reproductive

<p>Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Co-animer des séances éducatives. 	
<p>Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence et en participant à l'assistance médicale à la procréation</p>	<p>UE ASSOCIEES</p>
<p><i>Cycle 1 - Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique. • Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues. 	<p>UE associée(s) au socle fondamental</p>

Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1er cycle	3 à 4 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Université de Bourgogne	4 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques et en réalisant la lecture critique d'articles	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Mener une recherche documentaire et analyser la littérature scientifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les outils de recherche bibliographique, notamment numériques et effectuer une recherche documentaire • Analyser des données scientifiques, grâce à des lectures critiques d'articles scientifiques dans des revues à comité de lecture en s'appuyant sur des outils de recherche bibliographique • Rédiger des écrits et synthèses, à partir des articles identifiés dans le cadre d'une recherche documentaire, en utilisant une sémantique médicale et scientifique, et en appliquant les normes bibliographiques. 	UE Recherche
Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée et en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 – Développer une méthodologie appropriée à la recherche en santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assimiler et respecter l'intégrité et l'éthique scientifiques • Comprendre les principes de la démarche scientifique et épistémologique de la pratique basée sur les preuves • S'initier aux différentes approches méthodologiques de la recherche en santé • Comprendre les bases de l'épidémiologie clinique et les analyses statistiques 	UE Recherche

Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 1 ^{er} cycle	9 à 11 ECTS pour les unités d'enseignement
Université de Bourgogne	11 ECTS pour les unités d'enseignement

Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Identifier le cadre conceptuel de la santé publique et promouvoir la santé environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les concepts de Santé Publique, Promotion de la santé, Prévention, Soins de santé primaire et santé communautaire, Education à la santé et éducation thérapeutique • Identifier les situations et comportements à risques d'exposition aux polluants dont les perturbateurs endocriniens • Sensibiliser la femme / le couple à la santé environnementale • Identifier la place de la sage-femme dans le système de santé français et européen 	UE Santé publique
Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle, en établissant une relation adaptée, et en assurant sa propre santé et son bien-être	UE ASSOCIEES
<p>Cycle 1 - Etablir une relation de soin et se positionner dans une équipe pluridisciplinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer des informations à la femme / au couple lors de situations courantes, en s'assurant de leur compréhension, afin d'assurer la continuité des soins. • Transmettre à l'écrit et à l'oral les données cliniques, en prenant en compte le travail en équipe et son propre champ d'intervention afin de développer la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire. • Participer au contexte de digitalisation de l'exercice professionnel en intégrant les cinq compétences socle de santé numérique : données numériques, cybersécurité, communication numérique, outils numériques en santé, télésanté • Mobiliser ses compétences psycho-sociales. • Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer. 	UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique	UE ASSOCIEES
<p><i>Cycle 1 - Appliquer les principes de qualité et de sécurité envers le patient, ainsi que les principes déontologiques et éthiques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les différentes procédures en lien avec la qualité et gestion des risques (hygiène, identitovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance) et assurer la traçabilité des contrôles. • Identifier les bases éthiques et les principes déontologiques. • Recueillir le consentement pour tous les actes ou examens nécessaires. • Développer une stratégie de mobilisation de connaissances actualisées 	UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation

Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche

Au 1 ^{er} cycle	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
Université de Bourgogne	12 ECTS

[Unités d'enseignements optionnelles et recherche mutualisées avec l'UFR Santé](#)

Socle fondamental

Crédits

19 ECTS pour les enseignements théoriques (ET) / 8 ECTS pour les Apprentissages Cliniques (AC)

	Eléments constitutifs des UE = EC UE	Semestre 3							Semestre 4							Stages EC stages + TP AC	Semestre 5							Semestre 6						
		CM	TD	TP	e-learning	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM		TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff			
UE 3 Sémiologie	Décrire la démarche de la médecine fondée sur les preuves et ses limites Établir une relation d'écoute et adapter son langage à la compréhension du patient Décrire les séquences de l'interrogatoire et l'examen physique Décrire les différentes explorations paracliniques Expliquer la sensibilité, la spécificité, la valeur prédictive positive et la valeur prédictive négative d'un test																													
UE Physiologie et pathologie des grands systèmes	2 : les grands systèmes du corps humain	27				4	CC ORAL+CT	1	2																					
	5 : appareil cardio respiratoire	13			1	5	CT	1	2																					
	Décrire de manière générale l'anatomie et la physiologie Orienter l'interrogatoire et l'examen physique au motif de consultation										13	4	1	CT	30 min	2														
	Déterminer ce qui relève d'un examen clinique normal et ce qui relève de la pathologie Identifier les situations d'urgence médicale										18			CT	30 min	2														
	S'initier au raisonnement clinique et élaborer des hypothèses diagnostiques																													
	10 : tissus sanguins et immunitaires																													
	11 : reins et voies urinaires																													
	14 : génétique																													
	15 : hormonologie																													
UE Processus infectieux	4 : Infections associées aux soins	9	1				CC	30 min	4																					
	6 : Agents infectieux	30	9				CT	1	3																					
Enseignements cliniques					12										12															
	Volume Horaire	101	12	1	9					31	4	1								24	1					27	2			
	Nombre d'ECTS	12 ET							4 ET							8 AC							3 ET							

Domaine prénatal

Crédits	9 ECTS pour les Enseignements Théoriques (ET) / 7 ECTS pour les Apprentissages Cliniques (AC)
Objectifs Cycle 1	Identifier les différents temps de la consultation de suivi prénatal et d'urgence obstétricale Participer à l'entretien prénatal précoce et à l'animation de séances de préparation à la naissance et à la parentalité Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques

			Semestre 3					Semestre 4					Stages	Semestre 5					Semestre 6					Stages											
			EC UE	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	EC stages + TP AC	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	EC stages + TP EC						
Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale	UE Suivi des grossesses à bas risque	Accueillir la femme et/ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation	E.C.UE 8 Obstétrique						4	2						CC 30 min 6	Stage Maternité service grossesses pathologiques 3 semaines	11	2					4	2		CT dossier clinique 45 min	6	Stage sage-femme libérale pre natal (1 semaine) + stage consultations (3 semaines)						
		Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique																																	
Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce et en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité	UE Accompagnement du projet de naissance	Identifier les besoins d'accompagnement de la femme enceinte/du couple	E.C.UE 8 Obstétrique						2	3												7	9						6						
		Dépister et informer autour des conduites à risque																																	
Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE associée(s) au socle fondamental	Co-animer des ateliers de pratiques périnatales	E.C.UE 4 Santé Publique						4	3						12						4			Oral S4-S6			12							
		Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique																																	
			E.C.UE 12 Clinique	Validation du stage										12	Validation des stages										12										
								18	8							12 TP AC	22	2							15	11							12 TP EC		
								3 ET										4 AC	3 ET										3 ET						3 EC

Domaine périnatal

Crédits	9 ECTS pour les Enseignements Théoriques / 12 ECTS pour les Apprentissages Cliniques (AC)
Objectifs cycle 1	Identifier les différents paramètres de surveillance de la femme et du nouveau-né Assurer les conditions favorables pour que les parents répondent aux besoins du nouveau-né Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques

	EC UE	Semestre 3						Semestre 4						Semestre 5						Semestre 6						Stages	
		CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	EC stages + TP AC	
Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat et en accueillant le nouveau-né	UE Naissances eutociques	Concernant la femme : Soutenir les processus physiologiques Diagnostiquer et surveiller l'évolution du travail en recueillant et en analysant les données, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique Pratiquer un accouchement eutocique en présentation du sommet Repérer les lésions périnéales. Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat.	E.C.UE 8 Obstétrique	4						4						22	14	3	CC (avec comp 1) + Simulation	30 min +	6	2	8	CT dossier clinique	45 min	6	3 stages salles de naissance 3*3 semaines
		Concernant le nouveau-né : Analyser les données cliniques et paracliniques afin d'évaluer l'adaptation à la vie extra-utérine et de mettre en œuvre les premiers soins Réaliser l'examen clinique de dépistage Initier l'alimentation du nouveau-né, en respectant le souhait de la femme ou du couple	E.C.UE 1 Pédiatrie	9,5	1,5		Simulation	20 min	6																		
Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parents-enfants	UE Accompagnement de la parentalité	Mettre en œuvre l'ensemble des dispositions permettant d'initier l'alimentation du nouveau-né en respectant le souhait des parents de mettre en place un allaitement maternel ou une alimentation artificielle, et en donnant l'ensemble des informations nécessaires aux parents Donner des repères et des informations aux parents sur les compétences et besoins du nouveau-né	E.C.UE 1 Pédiatrie	13,5						6	1		CT S3-S4	1 heure	6	2											
Compétence 6 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE associée(s) au socle fondamental	Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues	E.C.UE 12 Clinique	Validation des stages + tutorat																		36					
Volume Horaire		27	1,5					10	1					24	14	3				2	8				36 TP AC		
Nombre d'ECTS		3 ET						1 ET						4 ET						1 ET						12 ET	

Validation UE 12 SEMESTRE 5 + 6 : validation stages + tutorat

Domaine postnatal

Crédits		8 ECTS pour les enseignements théoriques / 10 ECTS pour les Apprentissages Cliniques (AC)																																																							
Objectifs cycle 1		Identifier les différents paramètres de la surveillance de la mère et de l'enfant en postpartum Participer à l'entretien postnatal précoce et à l'animation de séances de soutien à la parentalité Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations																																																							
		Semestre 3							Semestre 4							Stages	Semestre 5							Semestre 6							Stages																										
		E.C.U.E	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	EC stages + TP AC	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	EC stages + TP AC																													
Compétence 7 - Assurer le suivi médical postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal	UE Suivi mère-enfant à bas risque	Identifier les besoins Réaliser l'examen clinique Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires	E.C.U.E 8 Obstétrique	2					4	4	2				CC 1 heure 6	Stage suites de couches 3 semaines	4						3					TUTORAT STAGE SDC + CT pédiatrie (1 heure) 1 heure 6	Stage suites de couches et sage-femme libérale 5 semaines																												
		Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal Informer des risques de la période postnatale (couchage, portage, syndrome du bébé secoué, prévention des accidents domestiques...)	E.C.U.E 1 Pédiatrie	10																																																					
Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal et en animant des séances de soutien à la parentalité	UE Accompagnement de la parentalité	Accueillir la mère, l'enfant et le co-parent, en annonçant le déroulement et les objectifs Analyser les demandes et les besoins des participants en s'appuyant sur toutes les dimensions de la parentalité (psychologique, juridique...), afin de dispenser des conseils adaptés à la situation	E.C.U.E 9 SHS	6												18	2			CT S3+S5	1h	6																																			
Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire et en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence	UE associée(s) au socle fondamental	Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévus	E.C.U.E 12 Clinique	Validation du stage											12	Validation des stages + tutorat											18																														
				6												6												9												9																	
		Volume Horaire		18												4	4	2												12 TP AC	22	2												30	3												18 TP AC
		Nombre d'ECTS		2 ET												1 ET												4 AC	2 ET							3 ET							6 AC														

Validation UE 12 SEMESTRE 5 + 6 : validation stages + tutorat

Domaine Gynécologique

Crédits		6 ECTS pour les Enseignements Théoriques (ET) / 4 ECTS pour les Apprentissages Cliniques (AC)																									
Objectifs cycle 1		Identifier les différents temps de la consultation de contraception et de suivi gynécologique de prévention (dont la consultation préconceptionnelle) Participer à la consultation de contraception et à l'animation de séances éducatives sur la vie affective et sexuelle Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie et participer à la prise en charge lors de situations pathologiques																									
		Semestre 3							Semestre 4						Semestre 5						Semestre 6						Stages
		E.C.U.E	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	EC stages + TP AC
Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception et en menant et réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne	UE Suivi gynécologique	Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés à la situation et d'identifier les examens complémentaires et les thérapeutiques nécessaires																									
Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception et en réalisant une interruption volontaire de grossesse médicamenteuse	UE Santé sexuelle et reproductive	Concernant la consultation de contraception : Accueillir la femme ou le couple et expliquer le déroulement de la consultation Informer la femme ou le couple, décrire les avantages et inconvénients, les effets indésirables, les contre-indications et la surveillance des différents moyens contraceptifs et des moyens de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles Réaliser l'interrogatoire nécessaire au choix de la contraception Analyser les données cliniques et paracliniques afin de délivrer des conseils adaptés au moyen de contraception choisi Concernant l'interruption volontaire de grossesse : Identifier les étapes de l'interruption volontaire de grossesse Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle : Co-animer des séances éducatives																									
Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en initiant la prise en charge lors de situations d'urgence et en participant à l'assistance médicale à la procréation	UE associée(s) au socle fondamental	Réaliser l'interrogatoire et l'examen clinique Mettre en œuvre les soins prescrits, en procédant aux prélèvements indiqués et en administrant les thérapeutiques prévues																									
																Validation du stage											
																		6				6				12 TP AC	
		Volume Horaire														26		12				20				12 TP AC	
		Nombre d'ECTS														4 ET				2 ET				4 AC			

Domaine Recherche

Crédits		4 ECTS pour les Enseignements Théoriques (ET)																									
Objectifs cycle 1		Mener une recherche documentaire et analyser la littérature scientifique Développer une méthodologie appropriée à la recherche en santé																									
		Semestre 3							Semestre 4						Semestre 5						Semestre 6						
		E.C.U.E	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	
Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques et en réalisant la lecture critique d'articles	UE Recherche	Mobiliser les outils de recherche bibliographique, notamment numériques et effectuer une recherche documentaire Analyser des données scientifiques, grâce à des lectures critiques d'articles scientifiques dans des revues à comité de lecture en s'appuyant sur des outils de recherche bibliographique Rédiger des écrits et synthèses, à partir des articles identifiés dans le cadre d'une recherche documentaire, en utilisant une sémantique médicale et scientifique, et en appliquant les normes bibliographiques																									
Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée et en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques	UE Recherche	Assimiler et respecter l'intégrité et l'éthique scientifiques Comprendre les principes de la démarche scientifique et épistémologique de la pratique basée sur les preuves S'initier aux différentes approches méthodologiques de la recherche en santé Comprendre les bases de l'épidémiologie clinique et les analyses statistiques																									
		Volume Horaire		5,5				14	6					2	6												
		Nombre d'ECTS		1 ET				2 ET						1 ET													

Domaine Générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Crédits		11 ECTS pour les Enseignements Théoriques (ET)																													
Objectifs Cycle 1		Identifier le cadre conceptuel de la santé publique et promouvoir la santé environnementale Etablir une relation de soin et se positionner dans une équipe pluridisciplinaire Appliquer les principes de qualité et de sécurité envers le patient, ainsi que les principes déontologiques et éthiques																													
		Semestre 3							Semestre 4							Semestre 5						Semestre 6									
		EC UE	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff					
Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage	UE Santé publique	Définir les concepts de Santé Publique, Promotion de la santé, Prévention, Soins de santé primaire et santé communautaire, Education à la santé et éducation thérapeutique Identifier les situations et comportements à risques d'exposition aux polluants dont les perturbateurs endocriniens Sensibiliser la femme / le couple à la santé environnementale Identifier la place de la sage-femme dans le système de santé français et européen	2						28			CT	1 heure	4																	
Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle, en établissant une relation adaptée, et en assurant sa propre santé et son bien-être	UE Communication, Humanités, Société, Ethique et Législation	Communiquer des informations à la femme / au couple lors de situations courantes, en s'assurant de leur compréhension, afin d'assurer la continuité des soins Transmettre à l'écrit et à l'oral les données cliniques, en prenant en compte le travail en équipe et son propre champ d'intervention afin de développer la collaboration au sein de l'équipe pluridisciplinaire	E.C.UE 4 Anglais		14		CC	1 heure	4																14		CC	1 heure	4		
		Participer au contexte de digitalisation de l'exercice professionnel en intégrant les cinq compétences socle de santé numérique : données numériques, cybersécurité, communication numérique, outils numériques en santé, télésanté Mobiliser ses compétences psycho-sociales Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer	E.C.UE Santé Numérique													8										6					
		Validation des compétences et certification																													
Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique	UE Communication, Humanités, Société, Ethique et Législation	Appliquer les différentes procédures en lien avec la qualité et gestion des risques (hygiène, identitovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance) et assurer la traçabilité des contrôles Identifier les bases éthiques et les principes déontologiques Recueillir le consentement pour tous les actes ou examens nécessaires Développer une stratégie de mobilisation de connaissances actualisées	E.C.UE 4 Santé publique	7			CC	30 min	4						3												CT	1 heure	6		
		Recueillir le consentement pour tous les actes ou examens nécessaires Développer une stratégie de mobilisation de connaissances actualisées	E.C.UE 9 SHS								21	3		CT	1 heure	6	19														
		Volume Horaire	9	14					49	3					22										14						
		Nombre d'ECTS	3 ET								5 ET								2 ET								1 ET				

Parcours personnalisé

Crédits	12 ECTS pour les enseignements théoriques et/ou cliniques																							
Objectifs cycle 1	Approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques Découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie... Valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation. S'engager dans un parcours recherche																							
	Semestre 3						Semestre 4						Semestre 5						Semestre 6					
	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff	CM	TD	TP	Type d'éval	Durée d'épreuve	Coeff
UE OPTIONNELLES, RECHERCHE ou engagement associatif	30			CT	1	1	30			CT	1	1	30			CT	1	1	30			CT	1	1
Volume Horaire	30						30						30						30					
Nombre d'ECTS	3 ET						3 ET						3 ET											

Répartition des MCC par domaine et par semestre
1er cycle

				Semestre 3			Semestre 4			Semestre 5			Semestre 6				
Domaine	Compétences	UE	E.C. UE	Type d'évaluation	Durée	Coeff	Type d'évaluation	Durée	Coeff	Type d'évaluation	Durée	Coeff	Type d'évaluation	Durée	Coeff		
Socle fondamental		UE 3 Sémiologie		CT	1 h	2											
		UE Physiologie et pathologie des grands systèmes	E.C. UE 2 Les grands systèmes		CT	1h	2										
				Oral	20 min												
			E.C. UE 5 Appareil cardio respiratoire		CT	1h	2										
			E.C. UE 10 Tissus sanguins et immunitaires			CT	30 min	2									
			E.C. UE 1 1 Reins voies urinaires			CT	30 min	2									
			E.C. UE 14 Génétique												CT	30 min	2
		E.C. UE 15 Hormonologie												CT	30 min	2	
		UE Processus infectieux	E.C. UE 4 Infections associées aux soins			CC	30 min	4									
			E.C. UE 6 Agents Infectieux			CT	1 h	3									
Apprentissages Cliniques	E.C.UE 12 Clinique			Validation des stages + tutorat + ECOS													
Domaine PRE NATAL	Compétence 1	UE Suivi des grossesses à bas risque	E.C.UE 8 Obstétrique				CC	30 min	6	CC (avec compétence 4)	30 min	6	CT Dossier Clinique	45 min	6		
			E.C.UE 16 Pharmacologie														
	Compétence 2	UE Accompagnement du projet de naissance	E.C.UE 8 Obstétrique											Oral S4 + S6	30 min	6	
			E.C.UE 4 Santé Publique														
Compétence 3	UE associée(s) au socle fondamental	E.C.UE 12 Clinique		Validation du stage						Validation des stages							
Domaine PER NATAL	Compétence 4	UE Naissances eutociques	E.C.UE 8 Obstétrique							CC (avec compétence 1) + Simulation + tutorat S5 ou S6	30 min / 20 min	6	CT Dossier Clinique + tutorat S5 ou S6	45 min	6		
			E.C.UE 1 Pédiatrie		Simulation	20 min	6										
	Compétence 5	UE Accompagnement de la parentalité	E.C.UE 1 Pédiatrie				CT S3 + S4	1 h	6								
	Compétence 6	UE associée(s) au socle fondamental	E.C.UE 12 Clinique		Validation des stages + tutorat												
Domaine POST-NATAL	Compétence 7	UE Suivi mère-enfant à bas risque	E.C.UE 8 Obstétrique				CC	1h	6	Tutorat S5 ou S6			Tutorat S5 ou S6				
			E.C.UE 1 Pédiatrie														
	Compétence 8	UE Accompagnement de la parentalité	E.C.UE 9 SHS							CT S3 +S5	1 h	6					
Compétence 9	UE associée(s) au socle fondamental	E.C.UE 12 Clinique		Validation du stage						Validation des stages + tutorat							
Domaine Gynécologique	Compétence 10	UE Suivi gynécologique								Dossier Clinique	1 h	6					
	Compétence 11	UE Santé sexuelle et reproductive											Dossier clinique S5 + S6	1 h	6		
	Compétence 12	UE associée(s) au socle fondamental	E.C.UE 12 Clinique		Validation du stage												
Domaine recherche	Compétence 13	UE Recherche	E.C.UE Recherche		Quitus												
	Compétence 14	UE Recherche	E.C.UE 4 Santé publique (Démarche projet)				Oral	30 min	4	CC	1h	4					
Domaine Générique	Compétence 15	UE Santé publique					CT	1 h	4								
	Compétence 16	UE Communication, Humanités, Société, Ethique et Législation	E.C.UE 4 Anglais		CC	1 h	4						CC	1 h	4		
			E.C.UE Santé Numérique					Validation des compétences + certification									
	Compétence 17	UE Communication, Humanités, Société, Ethique et Législation	E.C.UE 4 Santé publique		CC	30 min	4				CT	1 h	6				
E.C.UE 9 SHS							CT	1 h	6								
Parcours personnalisé		UE Optionnelles et recherche ou engagement associatif ou engagement associatif		CT	1 h	1	CT	1 h	1	CT	1 h	1	CT	1 h	1		
Nombre d'épreuves par semestre				8 écrites + 1 oral + 1 tutorat + 1 simulation			8 écrites + 1 oral + ECOS			7 écrites + 1 tutorat + 1 simulation			8 écrites + 1 tutorat + 1 oral				

Commission de la Formation et de la vie universitaire - UB

11/09/2024

DISCIPLINE MAIEUTIQUE

Réforme des études de sage-femme

Habilitation du premier cycle des études = DFGSMa

Réforme des études de sage-femme

Rentrée 2024

En cours			Réforme		
PASS/LAS	2022-2023	Cycle 1 : DFGSMa 180 ECTS	PASS/LAS	2023-2024	Cycle 1 : DFGSMa 180 ECTS
Ma2	2023-2024		Ma2	2024-2025	
Ma3	2024-2025		Ma3	2025-2026	
Ma4	2025-2026	Cycle 2 : FASMa 120 ECTS Diplôme d'Etat de sage- femme	Ma4	2026-2027	Cycle 2 : DFASMa 120 ECTS
Ma5	2026-2027		Ma5	2027-2028	
	2027-2028	Année blanche	Ma6	2028-2029	Cycle 3 : Diplôme d'Etat de docteur en maïeutique

Esprit de la réforme

Avant (et cycles en cours 24/25 Ma3, Ma4 et Ma5)

- 2 cycles
- Fiches filières grade licence et master
- 16 Unités d'enseignement /MCC
- Apprentissage clinique validé au sein de l'UE 12

Afin de valider des compétences selon 8 situations types de l'exercice
des sages-femmes

Esprit de la réforme

Désormais (appliquée pour les Ma2 24/25)

- ❖ **Les compétences sont définies en amont** selon 6 Domaines (Socle fondamental - pre, per et post natal - gynécologie - générique - recherche - parcours personnalisé)
 - ❖ 17 Compétences
 - ❖ 14 UE
 - ❖ Non modifiables dans leur intitulé
 - ❖ UE associées (= apprentissage clinique)
- ❖ Nos anciennes UE des FF deviennent des **EC UE** (Eléments Constitutifs des Unités d'Enseignement)
- ❖ Les EC UE ont été répartis dans chaque domaine, par semestre et par UE

Esprit de la réforme

« Santé des femmes »

❖ Santé génésique

- ❖ Puberté
- ❖ Fertilité, orthogénie
- ❖ Ménopause

❖ Périnatalité

- ❖ Pré partum
- ❖ Per partum
- ❖ Post partum

Esprit de la réforme « Santé des femmes » par domaines

❖ Santé génésique (cœur de métier)

= domaine gynécologique

❖ Périnatalité (cœur de métier)

= domaine Pré partum

= domaine Per partum

= domaine Post partum

Esprit de la réforme « Santé des femmes » par domaines

❖ Savoirs transversaux

- = domaine générique
- = socle fondamental
- = Recherche

❖ Apprentissage clinique (cœur de métiers)

- = UE associées
- = Recherche

Esprit de la réforme « Santé des femmes »

- ❖ Relier le socle fondamental à l'apprentissage clinique
- ❖ Eviter que le **domaine générique** devienne un « fourre tout » pour les enseignements non « cœur de métier » comme SHS-Santé publique, ..
- ❖ La Maïeutique se construit sur 2 piliers complètement indissociables

**MAIEUTIQUE-SOCIETE + « Evidence Base Medecine »
= RECHERCHE EN MAIEUTIQUE**

Réforme des études de sages-femmes, rentrée 2024

Arrêté du 3 juillet 2024 relatif au régime des études en vue du Diplôme d'Etat de docteur en maïeutique NOR ESRS2409766A

❖ Principes généraux

- ❖ Création d'un 3^e Cycle
- ❖ A compter du 1^{er} septembre 2027, les études de sage-femmes sont organisées au sein des UFR Santé
- ❖ **Diplôme d'Etat de docteur en maïeutique** acquis après la validation d'un socle fondamental et de six domaines de compétences
 - ❖ SOCLE FODAMENTAL = culture générale médicale
 - ❖ DOMAINES Pré natal, Pernatal (accouchement), Post natal , Gynécologique, Recherche Générique (agir en professionnel de santé publique, médical et responsable)

Réforme des études de sages-femmes, rentrée 2024

- ❖ Cinq principes pour l'acquisition des compétences et des connaissances
 - ❖ Non -exhaustivité (acquisition de concepts clés)
 - ❖ Participation active des étudiants (TD, Exposés..)
 - ❖ Multidisciplinarité (préparation à la collaboration interpro)
 - ❖ Personnalisation du parcours de formation dès le cycle 1
 - ❖ **Le bien être étudiant**

Réforme des études de sages-femmes, rentrée 2024

- ❖ Étudiants soumis au règlement intérieur, au principe de LAICITE
- ❖ Promotion de la formation des **maitres de stages**
- ❖ Désignation d'un maitre de stage
- ❖ Porfolio ou carnet de stage pour le suivi des compétences à acquérir en stage
- ❖ Validation des stages par la direction du DUM
- ❖ Stages au sein de l'UE ou programme d'échange européen ou international (ERASMUS)

Réforme des études de sages-femmes, rentrée 2024

- ❖ Validation semestrielle des connaissances (MCC)
- ❖ Mode combinatoire pour la validation d'une compétence
- ❖ Une compétence correspond à une situation dans un des domaines
 - ❖ = capacités selon une trajectoire de développement progressif sur le 3 cycles
- ❖ Pas plus de cinq inscriptions en vue du DFGSMa

Réforme des études de sages-femmes, rentrée 2024

- ❖ **Apprentissages cliniques – nombre heures intangible**
 - ❖ **1260 h en MA2 et Ma3** incluant le travail personnel des étudiants
 - ❖ 1 ECTS = 30h de stage

- ❖ **Avant réforme :**
 - ❖ 1224 h de stage
 - ❖ 1 ECTS = 36h = 1 semaine de stage
 - ❖ 34 semaines de stages répartis en Ma2 et Ma3

Réforme des études de sages-femmes, rentrée 2024

- ❖ **Avec la Réforme :**
 - ❖ 1260h de stage /apprentissage clinique
 - ❖ 1008 h de stage
 - ❖ 256 h répartis en 126 h TP et Analyse de la pratique et 126h de travail personnel)
 - ❖ 1 ECTS de stage = 30h = 1 semaine = 9 gardes de 12h
 - ❖ 1 ECTS de TP/ Analyse de la pratique = 12h pour une semaine, le reste en travail personnel
 - ❖ **Matérialisé par une semaine avant ou après la période de stage**

Réforme des études de sages-femmes, rentrée 2024

❖ Total 42 semaines d'apprentissage clinique

- ❖ 34 semaines de stages
- ❖ 8 semaines d'apprentissage clinique répartis sur les 4 semestres (juxtaposés avant après la période de stage

❖ Validation du stage de 3 semaines

- ❖ Accomplir les 9 gardes de 12h (108h), ou les 3 semaines de 36h (108h)
- ❖ Aucune validation de stage si le nombre de gardes est inférieur à 9, ou quotité de temps de travail correspondant à 36h
- ❖ Pour toute absence, avec justificatif, les gardes manquantes ou jours de stage seront rattrapés sur les semaines de TP/ Analyse de la pratique/Travail personnel

Répartition des stages avec réforme

Semestres	Répartition Semaines de stages	Répartition Semaines de TP/WP/AP	Nb ECTS par semestre	Différentiel ECTS avant/après
S3	3	3	6 ECTS	
S4	9 (3X3)	2	11 ECTS	+ 3 ECTS
S5	9 (3X3)	2	11 ECTS	+ 3 ECTS
S6	12 (3X4)	2	14 ECTS	+ 2 ECTS

Projection Ma2 24-25 avec réforme

Plan de formation de la scolarité Maïeutique 2024-2025
Enseignements théoriques et stages - FORMATION SAGE-FEMME

SEMAINES DU CALENDRIER 2024/2025		SEMESTRE A															SEMESTRE B																																			
		2/9	9/9	16/9	23/9	30/9	7/10	14/10	21/10	28/10	4/11	11/11	18/11	25/11	2/12	9/12	16/12	23/12	30/12	6/1	13/1	20/1	27/1	3/2	10/2	17/2	24/2	3/3	10/3	17/3	24/3	31/3	7/4	14/4	21/4	28/4	5/5	12/5	19/5	26/5	2/6	9/6	16/6	23/6	30/6	7/7	14/7	21/7	28/7	4/8	11/8	18/8
Ma 2	24 SEMAINES D'ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES 17 SEMAINES D'ENSEIGNEMENTS CLINIQUES																																																			
Ma 3	21 SEMAINES DE COURS 20 SEMAINES DE STAGE																																																			
Ma 4	22 SEMAINES DE COURS 24 SEMAINES DE STAGE																																																			
Ma 5	11 SEMAINES DE COURS 28 SEMAINES DE STAGE																																																			

Attention 3 CA à remettre

- 26 MA2 Mardi 3 Septembre 2024 au 2 Août 2025
- 28 MA3 Mardi 3 Septembre 2024 au 9 Août 2025
- Lundi 2 septembre 2024 au 16 Août 2025
- 25 MA4
29 MAS Lundi 9 Septembre 2024 au 5 Juillet 2025
- SeSa : 14/10 - 25/11 déplacements lieux - TD1 17/01 - TD2 le 14/02 - TD3 le 04/04 - Semaine d'action S15

Organisation des enseignements par domaine sur le cycle 1

Domaine périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement
9 ECTS enseignement théorique / 12 ECTS pour l'apprentissage clinique (AC)

❖ Objectifs cycle 1

- ❖ Identifier les différents paramètres de surveillance de la femme et du Nné
- ❖ Assurer les conditions favorables pour que les parents répondent au besoin de leur Nné
- ❖ Repérer les situations ne relevant pas de la physiologie, participer à la prise en charge des situations pathologiques

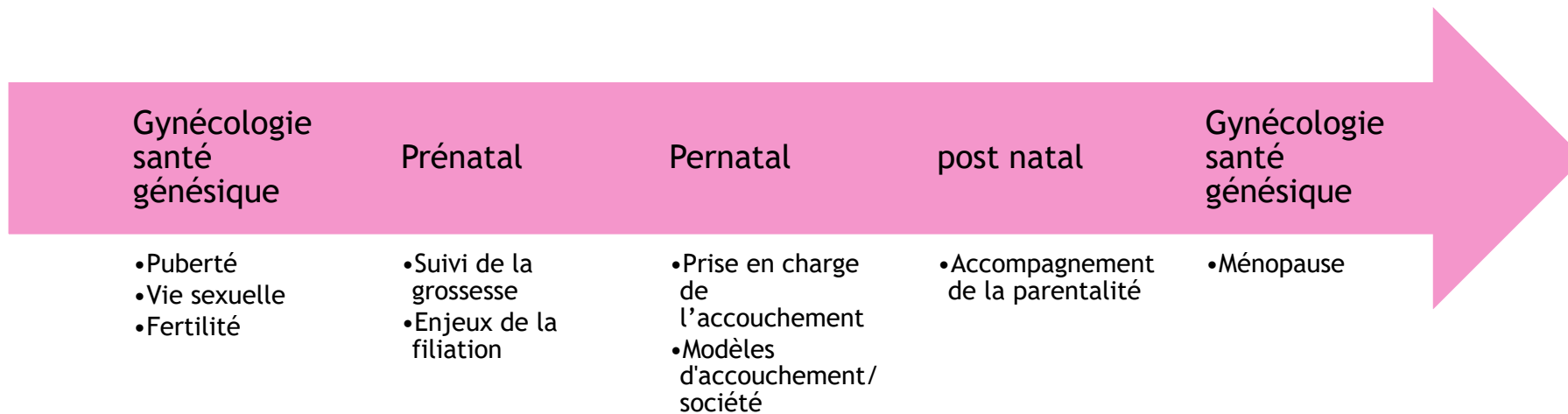
Domaine pernatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement

3 grandes compétences

- ❖ **Compétence 4** : assurer la gestion des naissance eutociques en menant le suivi du travail, pratiquant l'accouchement ... et surveillance du post partum = **UE Naissances eutociques**
 - ❖ **EC UE 8 (obstétrique)**
 - ❖ **EC UE 1 (pédiatrie)**
- ❖ **Compétence 5** : accompagner l'instauration des interactions précoces parents - enfants = **UE Accompagnement de la parentalité**
 - ❖ **EC UE 1 (pédiatrie)**
- ❖ **Compétence 6** : assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques. renvoi aux **UE associées (stage, tutorat, TP, ...)**

VALIDATION DE LA MACRO-COMPÉTENCE

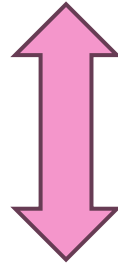
« Santé des femmes »



VALIDATION DE LA COMPÉTENCE

Santé des femmes

Socle FONDAMENTAL/ SHS/ GÉNÉRIQUE /RECHERCHE



Gynécologie santé génésique

- Puberté
- Vie sexuelle
- Fertilité

Prénatal

- Suivi de la grossesse
- Enjeux de la filiation

Pernatal

- Prise en charge de l'accouchement
- Modèles d'accouchement/ société

Post natal

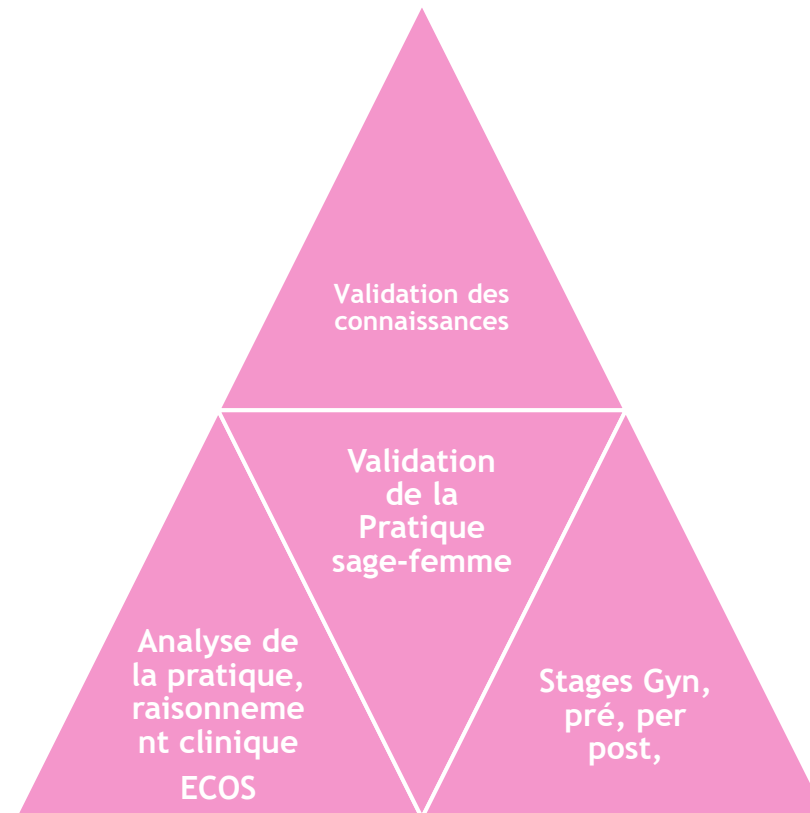
- Accompagnement de la parentalité

Gynécologie santé génésique

- Ménopause

VALIDATION DE LA COMPÉTENCE

Santé des femmes



Répartition des ECTS par domaines et par semestre (adéquation référentiel et « injonction » universitaire)

Domaines	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6	total par domaine
Socle fondamental	12	4		3	19
Domaine PRE NATAL		3	3	3	9
Domaine PER NATAL	3	1	4	1	9
Domaine POST-NATAL	2	1	2	3	8
Domaine Gynécologique			4	2	6
Domaine Générique	3	5	2	1	11
Domaine recherche	1	2	1		4
Parcours personnalisé	3	3	3	3	12
Clinique	6	11	11	14	42
Total ECTS	30	30	30	30	120

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- ❖ **Evaluation des connaissances par semestre**
 - ❖ CT/CC/ORAUX ..
- ❖ **Evaluation des compétences/ Apprentissage clinique**
 - ❖ Stages
 - ❖ Simulation
 - ❖ ECOS
 - ❖ Tutorat

Modalités de contrôle des connaissances

Répartition des épreuves par semestre

- ❖ **Ma2 S3** : 8 épreuves écrites (CC, CT), 1 oral, 1 tutorat, 1 simulation.
- ❖ **Ma2 S4** : 8 épreuves écrites, 1 oral, 1 ECOS
- ❖ **Ma3 S5** : 7 épreuves écrites, 1 tutorat, 1 simulation
- ❖ **Ma3 S6** : 8 épreuves écrites, 1 tutorial, 1 oral
 - ❖ Les épreuves de seconde session seront organisées à l'issue des jurys de chaque semestre. Elles peuvent intervenir dans un délai minimum de 14 jours après la publication des résultats du jury du semestre.